

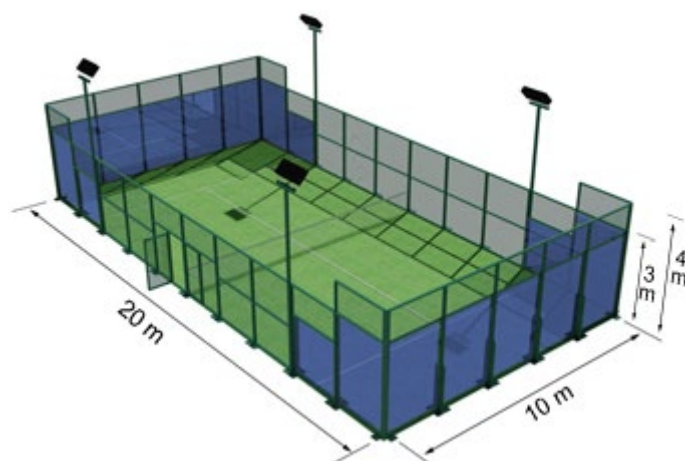
Paddle tennis

La Ville de Dudelange a le plaisir de mettre à la disposition de ses sportifs son tout nouveau terrain de Paddle tennis. Il est situé au cœur du stade JF Kennedy, au niveau de l'aire de lancer de poids. Dudelange fait partie des toutes premières communes à proposer un terrain dédié à ce sport.

Né au milieu des années 1970 en Amérique du sud et arrivé une dizaine d'années plus tard en Europe - principalement en Espagne -, le padel connaît depuis un succès grandissant.

Le terrain

D'une dimension intérieure de 20m x 10m, les parois mesurent 4 mètres de haut sur les fonds de court et 3m sur les côtés. Le terrain est clos, fermé par des vitrages surmontés de grillages en fond de court, et de grillages sur les côtés.



Les règles

Le padel est un sport de raquettes qui se pratique uniquement en double. Comme au tennis, un filet sépare les joueurs de chaque équipe. Les balles tout comme les raquettes sont spécifiques au padel.

Le jeu s'organise comme au tennis, les parois font figure de lignes de fond de court.

Si la balle les frappe directement durant le jeu, elle est fautive.

En revanche, si la balle touche le sol dans le camp adverse pour frapper ensuite une ou plusieurs fois les parois, elle est toujours en jeu ! Durant l'échange, les joueurs peuvent frapper la balle à la volée ou même la remettre dans le court depuis l'extérieur. Le jeu est ainsi rapide, avec des échanges longs et « rebondissants » qui font durer le suspense.



En pratique

Le terrain peut être réservé auprès du service des Sports. La réservation s'effectue toujours d'heure en heure avec une durée maximale de 2 heures par réservation. Le matériel peut également y être réservé et retiré une demi-heure avant le début de la réservation et doit être remis au plus tard une demi-heure après la réservation au Centre sportif René Hartmann.

Service des sports

Tel : 516121-510

E-Mail : sport@dudelange.lu

Les installations sont accessibles en principe du 15 avril au 15 octobre de 8h00 à 22h00. (A l'exception des mardis et jeudis de partir de 17h00, où le terrain de paddle-tennis est réservé au club local de tennis).

Le collègue des bourgmestre et échevins,

Dan Biancalana, bourgmestre,

Loris Spina, René Manderscheid, Josiane Di Bartolomeo-Ries, Claudia Dall'Agnol, échevins